

Objectif du syndicat viticole Saumur-Champigny :
associer l'appellation au respect de l'environnement.



Les haies, repères de la viticulture durable

Aménager tout le territoire viticole, obtenir une plus grande diversité dans le paysage, avec des haies, des bosquets. Tel est le grand chantier du syndicat Saumur-Champigny. Un projet où chercheurs et viticulteurs s'impliquent pour ancrer l'appellation dans une logique de viticulture durable. Une viticulture où la nature joue un grand rôle, laissant à terme agir efficacement les prédateurs des insectes ravageurs des cultures.

Des amandiers au milieu des vignes ? Forcément une vision du sud de Loire. Mais ce paysage est d'autant plus surprenant qu'il se situe à quelques encablures des berges de ce fleuve mythique, non loin de la ville de Saumur dans le Maine-et-Loire. Et ce n'est pas dû à un grand coup d'accélérateur du changement climatique. Les amandiers ont toujours bien poussé sur ces coteaux au climat doux. Leur réintroduction à proximité des ceps symbolise juste la volonté des vigneron de l'appellation Saumur-Champigny de redonner une plus grande biodiversité à leur terroir. La plantation de ces arbres fruitiers, offerts par le parc naturel régional

Loire-Anjou-Touraine, est un aspect emblématique du grand chantier lancé par le syndicat viticole. Car l'ambition est de redonner à la nature toute sa puissance pour aider les hommes dans la conduite de leur vignoble. Plus de haies, plus de zones enherbées, plus de bosquets, pour héberger la faune auxiliaire qui rassemble tous les alliés des viticulteurs dans la lutte contre les insectes ravageurs.

Solidarité autour de l'écologie

La réussite d'un tel projet écologique est aussi une question d'entente. Celle qui existe entre un groupe de professionnels portés par un même objectif :



Fredrik Filliatreau, président du syndicat de l'appellation Saumur-Champigny estime que c'est une sacrée chance que la centaine de viticulteurs adhérents se soit très rapidement ralliée au projet biodiversité.

aller de l'avant. Fredrik Filliatreau, président du syndicat de l'appellation Saumur-Champigny estime que c'est une sacrée chance que la centaine de viticulteurs adhérents se soit très rapidement ralliée au projet "biodiversité" proposé en 2004 par l'un d'entre eux, en partenariat avec l'Enita de Bordeaux et l'Esa d'Angers⁽¹⁾. "Nous sommes solidaires. Certains sont en mode de production conventionnel, d'autres en agriculture raisonnée, d'autres encore en bio ou en biodiversité mais nous souhaitons

vraiment que notre appellation soit associée au respect de l'environnement, à l'agriculture durable." Alors ils ont dit oui aux expérimentations visant à suivre la dynamique des populations de ravageurs en fonction des paysages; ils ont dit oui aux aménagements en bordure de leurs parcelles. Cet élan sort d'ailleurs de la sphère locale viticole puisque la chambre d'agriculture a signé le 4 juin un partenariat avec le syndicat pour aider à la plantation de haies. Elle se place en renfort pour donner plus de vitesse au projet. Un projet qui dépasse aujourd'hui sa vocation écologique: "Nous souhaitons obtenir le label du pôle de compétitivité végétale Végépolys. Cette distinction validerait le caractère innovant de nos expérimentations". La biodiversité devrait aussi devenir un atout marketing. Ancrant plus fortement l'appellation dans un engagement visible en faveur d'une thématique porteuse: l'environnement.

Les atouts d'un territoire homogène

La zone s'y prête aussi facilement: un territoire homo-

gène de 1 600 ha répartis sur neuf communes. Un triangle au sud-est de Saumur, délimité au nord par la rive gauche de la Loire, à l'ouest par la vallée du Thouet et à l'est par la forêt de Fontevraud. Ce territoire est remarquable d'un point de vue historique et touristique, inclus dans une vallée classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Alors, optimiser les équilibres biologiques au sein du vignoble en exploitant le potentiel des auxiliaires de culture dans la gestion des insectes ravageurs de la vigne ne peut être qu'un plus. Car ces auxiliaires vivent dans les haies; les bandes enherbées, les bosquets, les tournières...

Autant d'éléments du paysage qui donneront plus de caractère à cette micro-région. Le projet est de grande envergure. Et se mène sur plusieurs fronts. Marie-Anne Simonneau, une maîtrise aménagement du territoire en poche, a été recrutée pour orchestrer toutes les actions lancées. Elle assure aussi le lien avec les structures de soutien et les partenaires.

Planter plus de haies pour dérouter le papillon eudemis

La première expérimentation alors mise en place est plutôt originale. Son objectif est de cerner l'impact du paysage sur deux ravageurs majeurs de



75 % des vignobles de l'appellation sont enherbés. Cette pratique offre une zone d'habitat pour la faune auxiliaire et oblige les ceps à développer en profondeur leurs racines. La nature du sol influence alors d'autant plus le goût du vin.



Pratique

Le projet biodiversité appellation Saumur-Champigny

Objectif: Obtenir une plus grande biodiversité pour favoriser la faune auxiliaire, limiter les ravageurs et réduire *in fine* les traitements.

Phase de recherche

2004-2007: Influence du paysage sur les populations de ravageurs de la vigne. Réalisation d'un plan d'implantation de haies pour favoriser la biodiversité sur les parcelles.

Phase d'action

2006: Plantation par les viticulteurs de 4 km de haies au total, en bord de parcelles.

Le financement des plantations

- 20 % par le syndicat Saumur-Champigny
- 20 % par le fonds européen Leader plus jusqu'en 2006, puis par la région dès 2007 (plantation à l'automne).
- 60 % par le conseil général plafonné à 3 euros le mètre linéaire.
- Le travail du sol est à la charge du viticulteur.
- Le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine offre les plants d'amandiers.

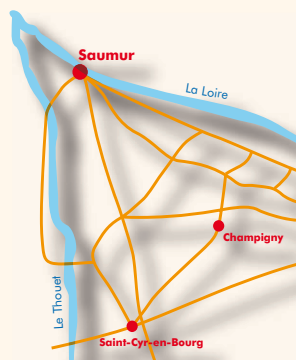
Les espèces buissonnantes choisies

Prunellier, sureau noir, églantier, fusain d'Europe, groseillier sauvage, nerprun purgatif, bourdaine, cornouiller sanguin, troène, viorne.

L'appellation Saumur-Champigny

Les cépages autorisés sont le cabernet franc, le cabernet sauvignon, le pineau d'Aunis. L'appellation couvre une surface de 1 600 ha plantée presque exclusivement en cabernet franc. Un triangle au sud-est de Saumur, délimité au nord par la rive gauche de la Loire, à l'ouest par la vallée du Thouet et à l'est par la forêt de Fontevraud. Le terroir est argilo-calcaire. 30 % de la production de la centaine de vigneron membres du syndicat est destinée à la cave coopérative, localisée à Saint-Cyr-en-Bourg.

www.saumur-champigny.com



la vigne : le papillon eudemis et l'insecte piqueur cicadelle verte (homoptère). Ce projet est suivi depuis 2004 par l'équipe de Marteen van Helden, chercheur à l'Enita de Bordeaux.

À proximité des haies, bois, cultures et murs, repérés sur les cartes, des pièges ont été installés dans les parcelles. L'idée est d'estimer les interactions entre ces différents éléments du paysage et la



Marie-Anne Simonneau, une maîtresse aménagement du territoire en poche, a été recrutée pour orchestrer toutes les actions lancées autour du respect de l'environnement.

dynamique des populations de ravageurs présents dans les vignes. Les capsules de phéromones (hormones sexuelles) ont été microdosées de façon à réduire leur portée et n'attirer que les ravageurs de la parcelle. Chaque semaine un stagiaire réalise les comptages des insectes capturés, informe évidemment le viticulteur, et suit la dynamique des populations. Après trois années d'étude, les tendances se confirment : eudemis affectionnent les parcelles incluses dans des paysages homogènes, sans interruption par des arbres ou autre relief végétal. La cicadelle aime plutôt les zones proches des bois, entourées de haies et bosquets. Bien évidemment, il serait intéressant de croiser ces résultats liés au facteur paysage avec les pratiques de traitement des viticulteurs, ou de comparer les dynamiques de ravageurs des parcelles conduites en bio, en raisonné ou en convention-

nel : "trop compliqué, explique le chercheur. En fait, les résultats sont significatifs jusqu'au 2^e vol de l'insecte étudié. Ce stade marque alors le déclenchement des traitements, si le seuil critique est dépassé". La volonté est aussi de proposer des aménagements naturels pour que les prédateurs de ces insectes non désirés fassent bombance sous l'œil bienveillant du viticulteur.

En conséquence, un programme de plantation de haies a été engagé. Sachant que l'ennemi n° 1 est eudemis, mieux vaut mettre l'accent

sur les zones dépourvues d'arbustes, là où cela ne gêne pas pour les travaux dans les parcelles et où l'action est écologiquement efficace, ce lieu étant la résidence préférée de ce papillon. À ce jour 4 km de haies ont été installés selon les propositions spontanées des viticulteurs et en partenariat avec le lycée horticole de Montreuil-Bellay. Des tronçons au cœur des vignobles mais aussi le long des routes ou à l'entrée des villages. "Nous sommes prêts pour conseiller au mieux les viticulteurs afin de créer des réservoirs écologiques sur leurs terres. Mais ce projet doit dépasser le monde agricole et se réfléchir à l'échelon de toute la surface environnante", souligne Marteen van Helden. Sortir du syndicat viticole pour rallier les communes, la DDE, les particuliers. Les communes ont répondu favorablement à l'appel et attendent désormais les consignes. Une exposition itinérante, programmée cet été et présentant le projet, devrait porter la bonne parole auprès de tous. Pour qu'à la Sainte-Catherine plus de haies prennent racine.

Anne Delettre

⁽¹⁾ Enita : École nationale des ingénieurs des travaux agricoles
Esa : École supérieure d'agriculture

À proximité des haies, bois et murs, repérés sur les cartes, des pièges à insectes ravageurs ont été installés dans les parcelles pour suivre leur évolution. Le relevé s'effectue toutes les semaines.

